

SERVICE / DIVISION	Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social / Administration (Arts)	No SD SD-2023-6523						
OBJET	Recommander au conseil d'appuyer les projets du Centre de services scolaire de Laval dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures sportives, récréatives et de plein air du Ministère de l'Éducation du Québec							
No dossier(s) interne(s) : No LV : NE S'APPLIQUE PAS DISTRICT(S) : 02-Saint-Vincent-de-Paul 05-Marigot 06-Concorde-Bois-de-Boulogne 21-Sainte-Rose								
DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S) <table border="0" data-bbox="71 655 1437 747"> <tr> <td><u>Date</u></td> <td><u>No résolution</u></td> <td><u>Objet</u></td> </tr> <tr> <td>2020-05-05</td> <td>CM-20200505-387</td> <td>RATIFICATION - AVIS D'INTENTION - ENTENTE-CADRE - COMMISSION SCOLAIRE DE LAVAL</td> </tr> </table> <p><u>Résumé</u> Sur recommandation du comité exécutif,</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib APPUYÉ PAR : Yannick Langlois</p> <p>et résolu à l'unanimité:</p> <p>de ratifier l'avis d'intention transmis le 4 décembre 2018 par le Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social afin de renouveler l'entente-cadre intervenue entre la Ville de Laval et la Commission scolaire de Laval au montant annuel de 788 573,05 \$ concernant l'utilisation commune des espaces, des immeubles et équipements à des fins publiques pour un second terme de 5 ans à compter du 1er juillet 2019 jusqu'au 30 juin 2024;</p> <p>d'approuver le remplacement des annexes 1 à 12 comme faisant partie intégrante de ladite entente-cadre.</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉ</p> <p>(SD-2019-6154)</p>			<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>	2020-05-05	CM-20200505-387	RATIFICATION - AVIS D'INTENTION - ENTENTE-CADRE - COMMISSION SCOLAIRE DE LAVAL
<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>						
2020-05-05	CM-20200505-387	RATIFICATION - AVIS D'INTENTION - ENTENTE-CADRE - COMMISSION SCOLAIRE DE LAVAL						

SERVICE / DIVISION	Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social / Administration (Arts)	No SD SD-2023-6523
<p>CONTEXTE / JUSTIFICATIONS</p> <p>La Politique de l'activité physique, du sport et du loisir Au Québec, on bouge! vise une augmentation de la pratique régulière d'activités physiques, sportives et récréatives dans l'ensemble de la population du Québec. Effectivement, les infrastructures sportives, récréatives et de plein air offrent des endroits où la population peut être physiquement active. Toutefois, les difficultés d'accès à ces infrastructures, liées au manque de disponibilité de celles-ci ou à une distance trop importante à parcourir pour y accéder, représentent des barrières à la pratique d'activités physiques. Au Québec, certaines infrastructures sportives, récréatives et de plein air sont dans un état physique nécessitant des interventions pour assurer leur pérennité.</p> <p>De plus, dans certaines localités, ces infrastructures sont inexistantes ou insuffisantes pour répondre aux besoins de la population. La mise à niveau des infrastructures existantes ainsi que la mise en place de nouvelles infrastructures sont nécessaires pour offrir des lieux de pratique sécuritaires et accessibles à la population et ainsi favoriser la pratique régulière d'activités physiques. La Ville de Laval et le Centre de services scolaire de Laval n'y font pas exception. Le Programme d'aide financière aux infrastructures, récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA) vise à financer des infrastructures sportives, récréatives et de plein air. La Ville de Laval et le Centre de services scolaires de Laval y sont éligibles.</p> <p>Le programme vise à augmenter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la présence d'infrastructures sportives, récréatives et de plein air en bon état dans toutes les régions du Québec; - l'accessibilité à ces infrastructures pour la population. <p>Le Programme comporte deux volets :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Volet 1 - Infrastructures sportives et récréatives : permet de financer la réalisation de projets de rénovation, de mise aux normes, de construction ou d'aménagement d'infrastructures sportives et récréatives favorisant la pratique d'activités physiques, excluant les infrastructures de plein air; -Volet 2 - Infrastructures de plein air : vise à financer la réalisation de projets d'aménagement et de mise à niveau d'infrastructures de plein air <p>Le CSS de Laval souhaite bénéficier de l'aide financière dans le cadre du cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA) pour les projets suivant :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- Centre CQPEL - Ajout d'un gymnase simple et des services connexes 2- IPIQ - Ajout d'un gymnase simple attaché au bâtiment et services connexes 3- École Secondaire Mont-de-la-Salle - Ajout d'un gymnase double et des services connexes 4- Centre le Tremplin - Mise aux normes de la ventilation (gym) et remplacement de l'enveloppe <p>Le CSS de Laval souhaite obtenir l'appui de la Ville de Laval concernant le dépôt de ses projets considérant que des ces sites pourront être utilisés par les citoyens et organismes lavallois dans le cadre de notre entente-cadre d'utilisation commune des espaces, immeubles et équipements à des fins publiques actuelle, ainsi que son renouvellement prévu en 2025.</p>		
<p>IMPACTS MAJEURS</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p>ASPECTS FINANCIERS</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p>CULTURE</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p>CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p>CADRE NORMATIF</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p>REMARQUE(S)</p> <p>Bien que la date limite du dépôt des projets soit passée (5 décembre 2023), le MÉQ accepte que la Ville dépose sa résolution d'appui en janvier 2024</p>		

SERVICE / DIVISION	Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social / Administration (Arts)	No SD SD-2023-6523
<p>EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU</p> <p>recommander au conseil</p> <p>d'appuyer les projets du Centre de services scolaire de Laval afin que ce dernier puisse bénéficier de l'aide financière du ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air:</p> <ul style="list-style-type: none">1- Centre CQPEL - Ajout d'un gymnase simple et des services connexes2- IPIQ - Ajout d'un gymnase simple attaché au bâtiment et services connexes3- École Secondaire Mont-de-la-Salle - Ajout d'un gymnase double et des services connexes4- Centre le Tremplin - Mise aux normes de la ventilation (gym) et remplacement de l'enveloppe <p>de confirmer que ces sites pourront être utilisés par les citoyens et organismes lavallois dans le cadre de notre entente-cadre d'utilisation commune des espaces, immeubles et équipements à des fins publiques actuelle, ainsi que son renouvellement prévu en 2025.</p>		